



# BULLETIN D'ADHÉSION À L'UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS

## J'ADHÈRE À L'UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS

Je donne mon consentement pour que mes données fassent l'objet des traitements informatisés. Elles sont collectées pour les finalités de gestion des adhérents, pour vous faire bénéficier des offres de nos partenaires et vous proposer de vous aider lors de problèmes avec vos employeurs. Je suis informé que mes données seront conservées dans la limite des prescriptions légales.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée ainsi que du règlement européen, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant ainsi que de limitation et d'effacement en vous adressant à [dpo@unsa-ferroviaire.org](mailto:dpo@unsa-ferroviaire.org)

Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant en vous adressant à la même adresse.

### LIEU, DATE & SIGNATURE

VILLE
DATE
SIGNATURE
PARRAINÉ PAR (FACULTATIF)

JE SOUHAITE  
ADHÉRER  
DIRECTEMENT  
EN LIGNE



## VOS COORDONNÉES PERSONNELLES

NOM	PRÉNOM
DATE DE NAISSANCE	ADRESSE
CODE POSTAL	VILLE
N° CP (SI AGENT SNCF)	EMAIL
DÉJÀ ADHÉRENT D'UNE UR OU UAD ? SI OUI, LAQUELLE ?	

## MONTANT DES COTISATIONS

COTISATIONS	COÛT NET MENSUEL	COTISATION ANNUELLE	MONTANT DU CRÉDIT D'IMPÔT**
RETRAITÉS	1,33 €	48 €	32 €
RÉVERSION	0,67 €	24 €	16 €

## MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA MERCİ DE JOINDRE UN RIB

### DÉBITEUR (VOUS)

NOM & PRÉNOM
ADRESSE
CODE POSTAL
VILLE
PAYS
IBAN
BIC

### PAIEMENT (COCHER LA CASE)

RÉPÉTITIF	<input type="checkbox"/>	PONCTUEL	<input type="checkbox"/>
-----------	--------------------------	----------	--------------------------

### LIEU, DATE & SIGNATURE

VILLE
DATE
SIGNATURE

### RÉFÉRENCE UNIQUE DU MANDAT

### IDENTIFIANT CRÉANCIER ICS

### CRÉANCIER (LA STRUCTURE UNSA)

UNSA-FERROVIAIRE
ADRESSE
CODE POSTAL
VILLE
PAYS

### BON À SAVOIR (POUR VOUS)

En signant ce formulaire, vous autorisez :

 L'UNSA-FERROVIAIRE

à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

